

**AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 3 juin 2024 à 19 h 00**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement sur la démolition d'immeubles numéro 240-2024 dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
4. Adoption du règlement numéro 242-2024 révisant et remplaçant le règlement du plan d'urbanisme numéro 082-2004 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
5. Adoption du règlement numéro 243-2024 remplaçant le règlement de zonage numéro 083-2004 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
6. Adoption du règlement numéro 244-2024 remplaçant le règlement de lotissement numéro 084-2004 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
7. Adoption du règlement numéro 245-2024 remplaçant le règlement de construction numéro 085-2004 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
8. Adoption du règlement numéro 246-2024 sur les permis et certificats remplaçant le règlement sur les permis et certificats numéro 086-2004 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
9. Adoption du règlement numéro 247-2024 remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 087-2004 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
10. Adoption du règlement numéro 248-2024 remplaçant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 230-2022 et ses amendements dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
11. Adoption du règlement sur les sur usages conditionnels numéro 256-2024 dans le cadre d'une révision du plan et des règlements d'urbanisme
12. Période de questions
13. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Saint-Chrysostome, ce 30 mai 2024.



Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier